

Guide de soumission d'un **abstract**

**Congrès CMG
Namur 2024**

ven 15 et sam 16
novembre 2024

Être médecin généraliste
dans le monde de demain



Le Collège
de Médecine Générale
de Belgique francophone

lecmg.be/congres2024

Merci de lire le guide de soumission en intégralité

Le Comité d'Organisation et le Comité Scientifique invitent l'ensemble des acteurs et chercheurs impliqués dans le champ de la Médecine Générale à soumettre des propositions pour des communications orales ou des posters.

1. Règles de soumission et de présentation

- Un auteur peut proposer 2 résumés maximum en tant que présentateur.
- Lors de la soumission en ligne, les auteurs sont invités à indiquer leur préférence sur le type de communication souhaité : communication orale ou poster. Les auteurs déposant un poster sont invités à préciser dans un champ dédié s'ils acceptent de le présenter sous forme de poster commenté. Le Comité Scientifique se réserve le droit d'accepter la communication dans un autre type que celui indiqué par ses auteurs.
- Veillez à anonymiser votre abstract afin que le conseil scientifique puisse l'évaluer en toute indépendance (ne pas mentionner de noms ni d'indications de lieux). Votre abstract sera refusé si celui-ci ne respecte pas les règles d'anonymat. Les noms de lieu et/ou de structure doivent être remplacés par XXX.
- Votre présentation doit intégrer une diapositive de déclaration de liens d'intérêt (même si vous n'en avez pas).

2. Calendrier

- La soumission sera close au 1er mai 2024. Tout résumé reçu après cette date ne pourra être accepté.
- L'auteur sera informé fin juillet 2024 de la décision du Conseil Scientifique concernant sa présentation.
- Pour que sa communication soit validée, le présentateur devra s'être acquitté de l'inscription au congrès avant fin août 2024.
- Les abstracts définitivement acceptés seront publiés sur le site internet du Congrès (abstract book).

3. Les caractéristiques de votre abstract :

- 3.1. Les abstracts peuvent être soumis en **français** ou en **anglais**.
- 3.2. L'abstract ne peut excéder **350 mots**.
- 3.3. Trois à cinq mots-clefs sont ajoutés.
- 3.4. **Anonymisation** : ne pas saisir les noms d'auteurs ou des lieux trop précis dans le cadre du texte car le résumé doit rester anonyme. Des champs sont prévus pour indiquer les auteurs et le système établira un lien entre le texte et les auteurs de façon automatique.
- 3.5. Dans le cas où le **présentateur** est différent de l'auteur, un champ spécifique vous permettra de préciser son identité.
- 3.6. **Format de présentation**. Le travail présenté pourra l'être sous forme de poster ou de communication orale : merci de préciser votre choix. Le Comité Scientifique se réserve le droit d'accepter la communication dans un autre type que celui indiqué par ses auteurs.
- 3.7. L'abstract concernera un de ces **types de travaux** :
 - une étude ou travail de recherche qualitatif
 - une étude ou travail de recherche quantitatif
 - une étude ou travail de recherche mixte (quali-quantitatif)
 - un retour d'expérience
 - une revue de littérature
 - une recherche en sciences humaines et sociales

- 3.8. L'abstract concernera une des **thématiques** du congrès :

Axe 1 : Santé et environnement : mieux comprendre pour mieux agir. Thématiques :

- Comment les changements climatiques influencent notre santé
- Comment l'exercice de notre profession a des conséquences sur l'environnement
- Autre dans « Santé et Environnement »

Axe 2 : Organisation / structuration de la profession et des pratique(s) de la médecine générale : construire l'avenir. Thématiques :

- Interaction avec les autres lignes de soins
- Interactions avec les autres soignants/ professionnels de la 1 e ligne de soins
- Qu'est-ce que la 1 e ligne ?
- Délégations de tâches, nouvelles tâches et compétences
- Accès aux soins
- Autre dans « organisation et structuration de la profession »

Axe 3 : Qualité de la médecine générale. Thématiques :

- La recherche en médecine générale et les interactions avec la pratique : questions issues de la pratique,
- Retombées de la recherche sur la pratique, participation des pratiques à la recherche...
- La formation continue en médecine générale : pour continuer à évoluer
- Les outils informatiques : au service de notre métier, de la recherche en

- médecine générale et de sa
- La place dans le système de soins (reporting, données pour des études ou des revendications)
- Autre dans « Qualité de la médecine générale »

Axe 4 : Evolution de la pratique de la médecine générale vers demain. Thématiques :

- Maladies chroniques
- Santé mentale
- Accès aux soins
- Gestion de l'information médicale
- Communication
- Autre dans « Evolution de la pratique de la médecine générale »

Une thématique « Autre » sera disponible pour ceux qui ne trouveraient pas place dans les thèmes précédents.

4. Procédure de soumission :

1. La première fois, inscrivez-vous comme dépositaire d'un abstract en créant un compte. Remplissez les champs d'identification.
2. Indiquez si l'abstract concerne
 - I. une étude ou travail de recherche qualitatif
 - II. une étude ou travail de recherche quantitatif
 - III. une étude ou travail de recherche mixte (quali-quantitatif)
 - IV. un retour d'expérience
 - V. une revue de littérature
 - VI. une recherche en sciences humaines et sociales
3. Vous serez dirigé vers une grille de soumission adaptée à ce choix. Précisez le titre de votre travail (sans mention géographique afin de respecter l'anonymat de votre abstract).
4. Choisissez votre type de présentation préférentiel : communication orale ou poster.
5. Précisez la thématique de votre abstract (cf supra)
6. Précisez les mots clés qui correspondent à votre travail.
7. Cochez : Je confirme avoir lu le guide de soumission
8. Cochez : Je m'engage à intégrer une diapositive lien d'intérêts dans ma présentation.
9. Indiquez l'état d'avancement de votre travail : étude achevée ou étude en cours.
10. Indiquez si votre étude est financée. Si oui, précisez par qui.
11. Indiquez les noms de l'auteur, présentateur et co-auteurs. Notez bien le nom du présentateur. En effet, **le Secrétariat Scientifique sera amené à contacter ce dernier**. Si vous êtes plusieurs auteurs à rédiger l'abstract, précisez chaque nom et affiliation dans l'ordre souhaité d'apparition sur le résumé (maximum 10 auteurs et 10 affiliations)

12. Déposez votre abstract dans les cadres prévus à cet effet (sans mention géographique ou de nom de structures /associations, afin de respecter l'anonymat de votre abstract).
13. Enregistrez votre abstract en mode brouillon si vous souhaitez le modifier ultérieurement avant le dépôt final. Sinon, validez votre abstract en cliquant sur le bouton soumettre.
14. **Un courriel vous confirmera immédiatement que votre abstract a bien été enregistré par le système.**
15. Pour soumettre un autre abstract, connectez-vous directement à votre compte en utilisant vos codes.

5. Caractéristiques et grilles d'évaluation des différents types de travaux soumis

5.1. Soumission en catégorie « étude qualitative / étude quantitative » / étude mixte (quali-quant) :

- a. **Contextualisation**
- b. **Objectifs** : indiquer l'objectif de l'étude ou l'hypothèse testée.
- c. **Méthodes** : donner le cadre de l'étude, les caractéristiques des sujets inclus, le diagnostic ou l'intervention testés et les analyses menées, s'il y en a une.
- d. **Résultats obtenus ou attendus** : présenter aussi précisément que possible les résultats de l'étude et la significativité statistique, s'il y a lieu.
- e. **Discussion** : discuter les résultats ainsi que les forces et les limites.
- f. **Conclusion et perspectives** : analyser brièvement les données de l'étude et l'impact des résultats
(une étude en cours peut être retenue en cas de résultats disponibles le jour du congrès)

Grille d'évaluation

Commun aux études quantitatives, qualitatives et mixtes	
Intérêt du sujet	
1-	Le sujet est contextualisé, justifié
2-	Méthode originale et/ou le travail fourni parait important
3-	Le(s) objectif(s) est (sont) clairement formulé(s) (ils doivent donc répondre à une (des) question(s) de recherche précise (s))
4-	Clarté et lisibilité de la rédaction
Si étude quantitative	
Rigueur scientifique	
5-	Le choix de la méthode est approprié pour répondre à l'objectif
6-	Le type d'étude est décrit (par exemple étude descriptive de cohorte, étude cas-témoins, essai contrôlé randomisé etc...)
7-	La population est décrite et son mode de recrutement adapté
8-	Le critère de jugement principal ou les variables principales analysées sont précisés
9-	Les résultats répondent à l'objectif
Utilité	
10-	La validité des résultats est discutée (forces et limites)
11-	Pertinence et implications des résultats pour la pratique et perspectives.
Si étude qualitative	

Rigueur scientifique
5- Le choix de la méthode est approprié pour répondre à l'objectif
6- L'approche utilisée est précisée (théorisation ancrée, phénoménologie, analyse de discours, de contenus etc...)
7- La description du recueil de données est claire (modalités de recueil, modalités d'échantillonnage)
8- Les résultats répondent à l'objectif
9- Les résultats sont cohérents avec l'approche utilisée
Utilité
10- La validité des résultats est discutée (forces et limites)
11- Pertinence et implications des résultats pour la pratique et perspectives.

5.2. Soumission d'un « retour d'expérience » :

Ce type de communication permet de décrire une expérimentation qui se déroule ou s'est déroulée sur votre territoire, et qui est susceptible d'intéresser vos confrères. La description témoigne d'une démarche scientifique même si elle n'a pas forcément mené à une étude. Dans le cas d'une étude, merci d'utiliser les formulaires de saisie correspondant.

- a. **Contextualisation**
- b. **Description claire et complète de l'expérience** : Décrire l'expérience : son histoire, son organisation, sa mise en place (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi ?). Décrire les points forts et les points faibles de cette expérience. Toutes les possibilités ont-elles été considérées ? Existe-t-il des résultats mesurables et mesurés sur le résultat de cette expérience ?
- c. **Caractère original et innovant de l'expérience** : Faire, lorsqu'elle existe, une revue de la littérature d'expériences similaires. Décrire en quoi cette nouvelle expérience est différente. Expliquer les raisons de rapporter cette expérience. Qu'a-t-elle d'inhabituel ?
- d. **Enseignements tirés de l'expérience** : Incite-t-elle à la prudence ? À l'avenir, les pratiques dans ce contexte pourraient-elle être modifiées ?
- e. **Discussion**
- f. **Conclusion et perspectives** : analyser brièvement les données de l'expérience et l'impact des résultats.

Grille d'évaluation

Retour d'expérience
1- Le sujet est contextualisé
2- L'expérience est décrite précisément
3- La population et le territoire sont décrits
4- L'expérience témoigne d'une démarche scientifique
5- L'expérience est innovante par rapport aux pratiques habituelles
6- L'expérience transposable à un autre contexte
7- Les résultats de l'expérience permettent d'envisager la mise en œuvre de nouvelles pratiques en soins primaires.
8- Une évaluation est proposée
9- La question coût-efficacité est évoquée
10- Les résultats sont discutés
11- Clarté et lisibilité de la rédaction

5.3. Soumission d'une revue de littérature :

- a. **Contextualisation**
- b. **Objectifs** : indiquer l'objectif de l'étude ou l'hypothèse testée.
- c. **Méthodes** : type de revue de littérature (narrative, scoping, umbrella, systematic, méta-analyse...), caractéristiques des études incluses, ...
- g. **Résultats obtenus ou attendus** : présenter aussi précisément que possible les résultats (attendus) de la revue.
- d. **Discussion**
- e. **Conclusion et perspectives** : analyser brièvement les données de la revue de littérature et l'impact des résultats.

Grille d'évaluation

Revues de littérature
Intérêt du sujet
1- Le sujet est contextualisé, justifié
2- Méthode originale et/ou le travail fourni paraît important
3- Le(s) objectif(s) est (sont) clairement formulé(s) (ils doivent donc répondre à une (des) question(s) de recherche précise (s))
4- Clarté et lisibilité de la rédaction
Rigueur scientifique
5- Le choix de la méthode est approprié pour répondre à l'objectif
6- Les sources des données (bases de données) sont précisées
7- Les critères d'inclusion sont précisés
8- La stratégie d'analyse est précisée
9- La synthèse des résultats principaux des études (y compris de résumé du diagramme de flux), répondant à l'objectif, est présentée
Utilité
10- La validité des résultats est discutée (forces et limites)
11- Pertinence et implications des résultats pour la pratique et perspectives.

5.4. Soumission d'une recherche en Sciences Humaines et Sociales :

Le Congrès de Médecine Générale Belgique souhaite faire place aux recherches des SHS (sociologie, philosophie, anthropologie, économie, géographie, histoire, etc...) traitant de sujets relatifs à la médecine ambulatoire (médecine générale, soins de santé primaires,...), à la maladie (expérience de la maladie, construction nosologique, ...), à l'épistémologie de la médecine, à la promotion de la santé (problèmes de santé publique, éducation à la

santé, prévention, ...), à l'éthique clinique ou à l'organisation du système de soins. Les travaux portant exclusivement sur le milieu hospitalier ne seront pas acceptés.

Grille d'évaluation

Commun aux études quantitatives, qualitatives et revues de littérature en SHS
Intérêt du sujet
1- Le sujet est contextualisé, justifié
2- Méthode originale et/ou le travail fourni paraît important
3- Le(s) objectif(s) est (sont) clairement formulé(s) (ils doivent donc répondre à une (des) question(s) de recherche précise (s))
4- Clarté et lisibilité de la rédaction
Rigueur scientifique
5- La problématisation de la question de recherche est-elle développée ?
6- L'approche utilisée est-elle précisée ?
7- La description du recueil de données est-elle suffisamment claire (modalités de recueil, modalités d'échantillonnage)
8- Les résultats sont-ils en accord avec la méthode proposée ?
9- La discussion apporte-t-elle des éléments de compréhension utile pour le MG ?
Utilité
10- La validité des résultats est-elle discutée (forces et limites) ?
11- L'étude est-elle innovante ou apporte-t-elle une perspective d'intérêt pour le MG ?

6. PROCÉDURE D'ÉVALUATION :

Les abstracts proposés sont examinés et évalués anonymement par le Comité Scientifique. Ils sont envoyés de façon aléatoire à 2 relecteurs qui seront chargés de les noter à l'aide des grilles ci-dessus.

Seront prises en compte : la pertinence et l'originalité du thème, la qualité scientifique du projet et les répercussions pour la pratique.

Les conclusions de l'auteur devront être clairement énoncées.